



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PROCÉDURES PUBLIQUES

AVIS

d'ouverture d'enquête publique,
préalable à la déclaration d'utilité publique
à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
d'Eckbolsheim, Holtzheim, Lingolsheim et Wolfisheim,
et à l'autorisation de réalisation des aménagements hydrauliques

Conseil Général du Bas-Rhin

Voie de Liaison Intercommunale Ouest (V.L.I.O.)

Par arrêté préfectoral du 25 juillet 2014, a été ordonnée une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme d'Eckbolsheim, Holtzheim, Lingolsheim et Wolfisheim, et à l'autorisation d'aménagements hydrauliques, en vue des acquisitions et travaux nécessaires à la réalisation de la Voie de Liaison Intercommunale Ouest.

L'enquête se déroulera sur le territoire des communes d'ECKBOLSHEIM, HOLTZHEIM, LINGOLSHEIM et WOLFISHEIM pour une durée de trente trois jours, du lundi 15 septembre au vendredi 17 octobre 2014 inclusivement.

M. Philippe VANDENBORRE, Ingénieur sécurité environnement, a été désigné par le Président du tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Mme Valérie TROMETTER, chef de projet environnement et risques industriels, en tant que suppléante.

Le dossier d'enquête comprend notamment une notice explicative du projet, un plan général des travaux, une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. Pendant toute la période de l'enquête, les personnes intéressées pourront le consulter à la mairie d'ECKBOLSHEIM, HOLTZHEIM, LINGOLSHEIM et WOLFISHEIM, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Le public pourra consigner, s'il le souhaite, ses observations dans les registres ouverts à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également disponible à l'adresse internet suivante :

<http://www.bas-rhin.fr/transports/enquete-publique-vlio>

Les observations écrites pourront être adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie d'ECKBOLSHEIM, commune siège de l'enquête publique, avec la mention « enquête publique VLIO ». Elles seront annexées au dossier et tenues à la disposition du public.

Elles pourront également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse mel suivante :

enquete.publique.vlio@cg67.fr

En outre, les déclarations verbales du public seront reçues personnellement par le commissaire enquêteur :

En mairie d'Eckbolsheim :

Le lundi 15 septembre 2014 de 9 h à 12 h
Le samedi 11 octobre 2014 de 9 h à 12 h

En mairie de Wolfisheim :

Le mercredi 24 septembre 2014 de 18 h à 21 h

En mairie de Holtzheim :

Le mercredi 1^{er} octobre 2014 de 13 h 30 à 17 h 30

En mairie de Lingolsheim :

Le vendredi 17 octobre 2014 de 14 h à 17 h 30

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public peut contacter le Conseil Général – Direction des Routes, des Transports et des Déplacements – Service des Grands Projets d'Infrastructures – Mme Julie BOCERAN au 03 88 76 62 72, M. Emmanuel BELOT au 03 88 76 66 76 ou M. Alain HOUSSEMENNE au 03 88 76 67 36.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

À la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra l'ensemble du dossier, accompagné de son avis au Préfet du Bas-Rhin. Il pourra être pris connaissance de son rapport et de ses conclusions motivés à la Préfecture (bureau 250), et à la mairie d'ECKBOLSHEIM, HOLTZHEIM, LINGOLSHEIM et WOLFISHEIM pendant un an.

Les arrêtés préfectoraux susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête sont les suivants :

- Déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme,
- Autorisation assortie du respect de prescriptions.